

Bureau du Conseil Fédéral

Réunion du Jeudi 19 Mai 2005 à 17h00

Présidence : M. Jean-Pierre ESCALETES

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Bernard BACOURT (à une partie de la réunion), Noël LE GRAËT, Christian TEINTURIER, Henri MONTEIL

Excusés : M. Michel PLATINI

Assistent à la séance : MM. Jacques LAMBERT, Jean LAPEYRE, Jacques THEBAULT

SITUATION DE MONSIEUR STEPHANE BRE

Le Bureau,

- Prend acte des informations communiquées par le Président sur l'état de la procédure devant la FIFA ; suite à la demande de reconsidération de la sanction déposée par Maître ANTON pour le compte de M. BRE.

COMPTE-RENDU DU CONGRES DE L'U.N.A.F.

Le Bureau,

- Prend acte des informations et des commentaires apportés par le Président et par M. Fernand DUCHAUSSOY.

POSITION DE L'A.N.P.D.F. DANS LE DOSSIER DISCIPLINAIRE DE FABIEN BARTHEZ

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR JEAN-MARCEL FERRET

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

DATE DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE 2006

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Exprime le souci de ne pas reconduire en 2006 la situation rencontrée cette année ;
- Est conscient de l'exceptionnelle difficulté de mise au point du calendrier de la saison prochaine ;
- Demande néanmoins une réunion de la Commission du Calendrier avant la réunion du Conseil Fédéral du 10 juin pour réexaminer la possibilité de faire disputer la Finale de la Coupe de France 2006 avant le 17 mai.

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR PRAT DE LA REUNION DU G.I.P. PARIS ILE-DE-FRANCE DU LUNDI 9 MAI 2005 AU C.N.O.S.F.

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

ECHANGE D'ARBITRES FRANCO-ROUMAIN DANS LE CADRE DE LA COOPERATION U.E.F.A.

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- A la demande MM. Frédéric THIRIEZ et de Jacques THEBAULT,
- Charge M. Henri MONTEIL d'intervenir auprès de la Direction Nationale de l'Arbitrage pour que le quatuor d'arbitres roumain soit affecté à un match sans enjeu et que, dans l'avenir, de telles opérations ne soient pas organisées au cours de journées de championnat décisives.

LETRE DE MONSIEUR GUY DRUT, RELATIVE A UN ARTICLE SPECIFIQUE AU SPORT DANS LE PROJET DE TRAITE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

AFFAIRE BARTHEZ

Le Président informe le Bureau de la décision de ce jour de M. Bernard FOUCHER, Président de la Conférence des Conciliateurs, au sujet de la demande de conciliation déposée par l'Olympique de Marseille.

Le Bureau prend acte.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

FIFA

LETRE DE CONDOLEANCES DU PRESIDENT JOSEPH S. BLATTER POUR LE DECES DE MONSIEUR LUCIEN LAURENT

Le Bureau,

- Prend acte.

LETRE DE LA FIFA RELATIVE AUX INCIDENTS PENDANT LE MATCH FRANCE/SUISSE DU 26 MARS 2005

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte du classement sans suite de l'instruction ouverte par la FIFA contre la FFF.

UEFA

COMPETITION DE FAIR-PLAY DE L'UEFA 2004/2005

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

QUESTIONS DIVERSES

COURRIER DU CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DU SPORT PRESENTANT LEUR PLAQUETTE «MAITRISE UNIVERSITAIRE DE MANAGER GENERAL DU CLUB SPORTIF PROFESSIONNEL

Le Bureau,

- Informé par le Président,
- Prend acte.

MATCH AMICAL CONTRE LA SLOVAQUIE

Le Président informe le Bureau de sa rencontre ce jour avec le Président de la Fédération Slovaque en compagnie de M. Michel PLATINI. Le match amical du 1^{er} mars se jouera au Stade de France. La FFF accepte en réciprocité de jouer un match amical retour en Slovaquie, en principe au 1^{er} semestre 2008.

Le Directeur Général,

Jacques LAMBERT